

Le référentiel métier du DRH

Point 3 du référentiel : Accompagner les agents et les équipes

- ✓ Le DRH contribue à l'accueil et à l'intégration des nouveaux personnels de son établissement, enseignants-chercheurs et BIATSS ; il les accompagne pendant leurs carrières ...
- ✓ Le DRH participe au développement des compétences des agents dans leur travail, soutenu par un plan de formation élaboré à partir de l'analyse des besoins recensés et de la stratégie d'évolution de l'établissement...
- ✓ Le DRH et les services RH accompagnent les situations individuelles et collectives. Il mobilise différents dispositifs (entretiens professionnels, bilan de compétence, suivi de carrière...) pour orienter les personnes dans leur parcours professionnel.

<u>Deux profils jeunes enseignants-chercheurs / chercheurs : les titulaires et les CDD</u>

Leurs besoins et objectifs en arrivant en poste :

- Le CDD : financement de sa recherche et titularisation.
- Le titulaire : financement de sa recherche et sa carrière.

Aujourd'hui, le critère prépondérant pour la réussite d'un concours ou une promotion : l'excellence scientifique

« L'excellence scientifique » est actuellement appréciée sur la capacité à obtenir des fonds pour financer sa recherche et sur ses publications (le premier permettant le second)

Accompagner les jeunes enseignants-chercheurs dans leur production scientifique :

enjeux pour les jeunes E-C:

- se positionner dans un contexte compétitif.
- s'autonomiser financièrement

Les directions des ressources humaines et les Directions de la recherche peuvent, conjointement, accompagner et former les jeunes enseignants-chercheurs à :

L'administration de la recherche

- Rechercher des financements extérieurs
- Répondre à des appels d'offre
- Monter, rédiger, gérer des contrats (industriels, européens, ANR ...)
- Suivre un budget

L'enseignant-chercheur : un chercheur compétitif

Valoriser sa recherche:

- Promouvoir les résultats de sa recherche
- > Engager des dépôts de brevet, licences
- Animer des conférences, salons

Se préparer à diriger une équipe, un laboratoire

- Préparer le contrat quinquennal et négocier les ressources avec les tutelles
- Recruter des collaborateurs
- Encadrer des équipes, du personnel
- Définir une politique de recrutement